AFFILIATION MGEN: LE SE-UNSA vous accompagne



Le cercle orange vous indique à quel endroit vous devez cliquer



Réception du mail sur la boite professionnelle

MGEN - Finalisation de votre affiliation 🔼





Bienvenue

Votre employeur a souscrit pour vous une mutuelle santé collective à affiliation obligatoire.

Il est essentiel d'**effectuer dès maintenant les démarches indispensables** pour réaliser votre affiliation au nouveau contrat et ainsi être remboursé de vos frais de santé.

Vous pouvez également faire une demande de dispense selon les conditions prévues par votre employeur et la règlementation.

Finalisez votre affiliation ou votre demande de dispense dès maintenant.





Les grandes étapes

1 Je crée mon identifiant sécurisé

J'ajoute mes bénéficiaires conjoint et/ou enfants

2

Je signe mes documents en ligne

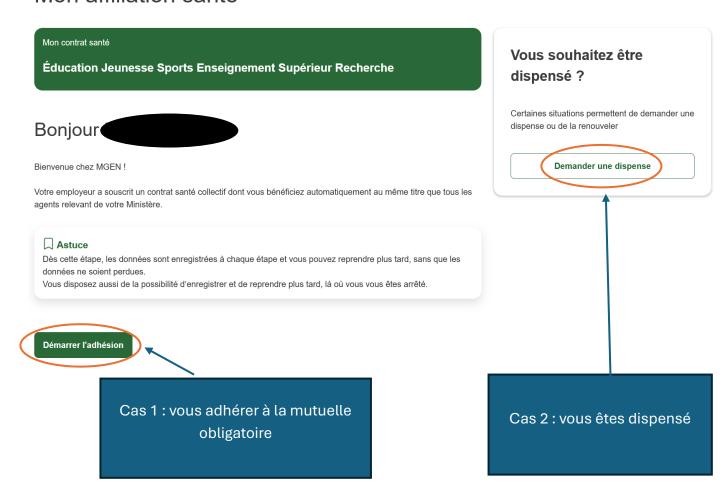
3

Le lien amène sur le site MGEN : il faut vous connecter avec votre identifiant ou le créer si ce n'est pas déjà le cas.



Une fois la connexion effectuée :

Mon affiliation santé



CAS 1 : Vous adhérez à la mutuelle obligatoire de la MGEN.

Je valide la couverture santé qui me correspond

J'indique de quel régime de Sécurité sociale je dépends	
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.	
Quel est votre régime d'affiliation ? *	
Si vous dépendez de la Caisse Française des Etrangers (CFE), veuillez choisir le Régime Général.	
Régime Général	
J'enregistre mes informations	
Je définis les bénéficiaires de mon contrat santé	
Je valide la couverture santé qui me correspond	
Je définis les bénéficiaires de mon contrat santé	
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.	
Souhaitez-vous couvrir votre conjoint(e) ? *	
Oui Non	
Souhaitez-vous couvrir votre(vos) enfant(s) ? *	
Oui Non	
J'enregistre mes informations	

Je choisis la formule, je peux faire une estimation selon mes besoins

Je valide la couverture santé	qui me correspona		
Ma formule santé			
Retour 〈Ĉ〉	Socie Estimer le coût total	Socle + Option 1 Estimer le coût total	Socie + Option 2 Estimer le coût total
Soins courants Consultations Généraliste (Conventionné secteur 2)	100%	100%	100%
Soins courants Consultations Spécialiste (Conventionné secteur 2)	150%	175%	200%
Optique Montures	50 €	50 €	50 €

Je complète mes données personnelles

Adhérer au contrat

omplète et je va	ide mes informat	tions personr	nelles	
_es champs marqués d'un	* sont obligatoires.			
Quelle est votre civilité? *				
M		~		
Quel est votre nom d'usag	? *			

Bulletin Individuel d'Affiliation





le valide la demande liée à mon adhésion au contrat collectif et atteste de l'exhaustivité et de l'exactitude des données renseignées dans ce document. Vous certifiez l'exactitude de la présente déclaration et vous vous engagez à informer la mutuelle de toute modification de situation. Vous déclarez avoir pris connaissance des statuts de la mutuelle et de la notice d'information du contrat qui vous ont été remis avant la signature du présent document. Vous reconnaissez que toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle est sanctionnée par la nullité de votre adhésion, quand cette réticence ou cette fausse déclaration change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour la mutuelle, alors même que le risque omis ou dénaturé par vous a été sans influence sur la réalisation du risque.

CAS 2 : MON CONJOINT ou MA CONJOINTE a une mutuelle d'entreprise OBLIGATOIRE à laquelle j'adhère.

Demander une dispense

Avant d'effectuer votre demande :

- Vérifier si vous êtes éligible à la dispense.
- Préparer l'attestation à fournir.

Important:

- Pour chacun des motifs ci-dessous, il vous sera demandé de fournir un justificatif (attestation de couverture ou de droits).
- La dispense doit être renouvelée chaque année. Sinon la couverture santé de votre entreprise prendra effet.
- Vous pourrez à tout moment renoncer à votre dispense et demander une adhésion au contrat collectif santé mis en place par votre employeur, sans aucune majoration de cotisation.
- En l'absence de validation de votre demande de dispense, vous serez affilié au contrat de votre employeur.

Vous pouvez demander une dispense si vous êtes :

- Couvert par un contrat santé individuel auprès de MGEN ou d'un autre assureur à la mise en place du contrat de votre employeur ou à votre date d'embauche
- Bénéficiaire en tant qu'assuré d'un contrat collectif santé obligatoire souscrit par un autre employeur
- Bénéficiaire d'un contrat collectif santé obligatoire souscrit par l'employeur de votre conjoint
- En CDD et vous bénéficiez d'un contrat santé individuel
- Bénéficiaire de la CSS (Complémentaire santé solidaire)
- Couvert par le régime complémentaire de la CAMIEG
- Couvert par un contrat santé individuel financé avec un « versement santé »
- Bénéficiaires de la couverture collective des militaires



DISPINEJSESRDIG 082025

Motifs de dispense (deuxième page après le pdf de l'attestation sur l'honneur)

Motif de dispense	Conditions	Date de fin de dispense à renseigner	Motif renouvelable
Couvert par un contrat santé individuel à la mise en place du contrat collectif par votre employeur ou à votre date d'embauche	Le demandeur doit être couvert par une couverture santé individuelle au moment de la mise en place du contrat collectif par son employeur, ou à sa date d'embauche si celle-ci est postérieure	Échéance annuelle du contrat individuel (31/12 ou date anniversaire), sans pouvoir dépasser 12 mois	Non
2 - Bénéficiaire couvert en tant qu'assuré par un contrat collectif santé obligatoire souscrit par un autre employeur	Le demandeur doit être couvert par un contrat collectif à affiliation obligatoire, en qualité d'assuré principal	Date de fin de couverture, et si elle n'est pas connue, échéance annuelle du contrat	Oui, si les conditions sont remplies
3 - Bénéficiaire couvert en tant qu'ayant droit, à titre facultatif ou obligatoire, par un contrat collectif santé obligatoire souscrit par l'employeur de votre conjoint	Le demandeur doit être couvert par le contrat collectif de son conjoint. La couverture en tant qu'ayant droit peut être obligatoire ou facultative	Date de fin de couverture, et si elle n'est pas connue, échéance annuelle du contrat	Oui, si les conditions sont remplies
4 - En CDD et couvert par un contrat santé	Le demandeur doit être en Contrat à Durée Déterminée (CDD) et déjà couvert par une couverture santé individuelle	Date de fin du CDD	Non, sauf nouveau CDD
5- Bénéficiaire de la CSS	Le demandeur peut demander une dispense s'il est bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS)	Date de fin de CSS	Non, sauf renouvellement des droits CSS
6 - Couvert par le régime complémentaire d'Assurance Maladie des industries électriques et gazières (CAMIEG)	Le demandeur doit être couvert par ce dispositif en tant qu'assuré ou ayant droit	Date de fin de couverture et si elle n'est pas connue, échéance annuelle du contrat	Oui, si les conditions sont remplies
7 - Bénéficiaire en tant qu'ayant droit d'un contrat santé individuel financé avec le «versement santé» d'un employeur	Le demandeur doit être couvert par ce dispositif en tant qu'ayant droit	Date de fin de couverture et si elle n'est pas connue, échéance annuelle du contrat	Oui, si les conditions sont remplies
8 - Couvert par une couverture collective pour les militaires	Le demandeur doit être couvert par ce dispositif en tant qu'assuré ou ayant droit	Date de fin de couverture et si elle n'est pas connue, échéance annuelle du contrat	Oui, si les conditions sont remplies

Votre dispense prendra fin à la date d'échéance décrite ci-dessus (au plus tard). Vous devrez alors vous affilier au contrat collectif, sauf si vous remplissez les conditions pour bénéficier d'une nouvelle dispense (pour le même motif si celui-ci est renouvelable ou pour un autre motif).

Vous pouvez à tout moment mettre fin à votre dispense et demander l'affiliation au contrat collectif. Dans ce cas, vous devez formuler la demande auprès de votre employeur.







Choisir le motif de demande de dispense :

OUVERTURE D'UNE DEMANDE DE DISPENSE

Indiquez le motif de votre demande de dispense et fournissez les pièces justificatives nécessaires. Toute demande non finalisée ou incomplète avant la date limite ne sera pas traitée.

R/I	otif

Ouvert par un contrat santé individuel	?	
 Couvert par un contrat collectif santé obl 	ligatoire souscrit par l'employeur de votre conjoint	
Veuillez fournir les documents suivants : Attestation Date de fin de validité	ij/mm/aaaa	Conditions Vous bénéficiez d'un contrat collectif de santé obligatoire souscrit par l'employeur de votre conjoint en tant que ayant droit, à titre obligatoire ou facultatif : - Cette dispense est valable 1 an à compter de la prise d'effet de celle-ci (à renouveller chaque année) - la date de fin de validité de votre dispense est inscrite automatiquement ci-contre
En CDD et couvert par un contrat santé	individuel ?	
Bénéficiaire de la Complémentarité Sant	té Solidaire (CSS)	
Ocuvert par le régime complémentaire d	le la CAMIEG ?	
Ocuvert par un contrat santé individuel, f	financé avec le « versement santé » d'un employeur	
Ouvert par un contrat collectif santé po	ur les militaires ?	
Ouvert par un contrat collectif santé obl	ligatoire souscrit par un autre employeur ?	

MGEN traite vos données pour la gestion de votre dossier. Pour exercer vos droits sur vos données ou contacter le DPO, vous pouvez envoyer un courrier postal à : MGEN - Centre de services de La Verrière - Protection des Données - CS 10601 La Verrière 6 bis avenue Joseph Rollo - 78321 Le Mesnil Saint Denis Cedex ou vous rendre sur le site : mgen.fr/mes-donnees/. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter votre Règlement Mutualiste ou votre Notice d'Information, et la Politique de Confidentialité disponible sur mgen.fr

Ajouter l'attestation remplie précédemment, la date de fin contrat (31/12/26) car la demande est à renouveler tous les ans...

Votre demande a été soumise. Elle va être traitée dans les plus brefs délais.

LISTE DES DISPENSES

Dossier	Date de demande	Dernière mise à jour	Date de fin de validité	Statut	
	22/11/25	22/11/25	31/12/26	Soumise	

Nous espérons que ce tutoriel vous a été utile.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter:

par mail: 80@se-unsa.org

par téléphone : 03.22.92.33.63

Toutes nos actualités sur notre site : https://www.se-unsa.org sur Facebook « SE-UNSA 80 » et Instagram « seunsa.80 » .

Le SE-UNSA de la Somme, une équipe militante, à vos côtés.

